

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Grâces obtenues par sainte Anne *Mme P. L., Lyster.*—Rhumatisme inflammatoire guéri. *A. D. N., Grosvenordale, Mass.*—Emploi trouvé *A. E. B., Riv. Noire.*—Jeune femme guérie *W. St-O., Fisherville, Mass.*—Sainte Anne a délivré mon enfant d'une maladie de la peau. *S. L., L'annonciation.*—Guérison d'un enfant après huit mois de maladie dangereuse. *Dele J. R., Montréal.*—Enfant miraculeusement guéri. *S. B., Salem, Mass.*—Deux personnes guéries de la surdité. *Baie St-Paul.*—Mère et fille guéries par sainte Anne. *Dme I. L., Brunswick, Nbe.*—Désordre évité dans une maison. *O. R.*—Guérison et reconnaissance. *Williamantic, Conn.*—Emploi obtenu. *A. W.*—Sainte Anne m'a rendu la santé après maints remèdes inutiles. *Dlle E. S., Suncook, N. H.*—Mal de pied de par. —*Dme L. L., N. H.*—Enfant guéri de la grippe. *Ham Sud.*—Grâce à la bonne sainte Anne, j'ai été notablement soulagée après quarante sept ans de maladie. *Mme J. L., St-Ild n d: Stinson.*—Par l'application de l'eau de sainte Anne, ma mère a obtenu du soulagement dans un bras qu'elle s'était brûlé par accident. *J. B. R., St-Faul des Capucins.*—Guérisons et faveurs obtenues. *Mme L. S. P., Laprairie.*—Maladie grave guérie. —*X., Jefferson.*—Blessure sur une jambe par une faux, guérie. *Vve J. B. T., Windsor.*—Préservation de maladies contagieuses et autres faveurs. *Dame F. G., St-Joseph.*—Enfant guéri. *Ab., Chambly.*—Préservation de la diphtérie et autres faveurs. *Dme O. V., St-Pierre.*—Guérison obtenue. *Dame A. B., St-Jean-Chrysostôme.*—Guérison d'une mère et de son enfant. *Dme H. B., Leech Lake.*—Conservation de la vie. *Mme E. B., N. S.*—Ivrogne converti. *H. T., St-Roch.*—Grâces spirituelles obtenues. *T. N. F., St-Roch.*—Soulagement par application de reliques de sainte Anne. *St-Sauveur.*—Mal de dents guéri. *Dame F. B., North Bridge.*—Faveur obtenue. *Ab., St-François.*—Usage des jambes donné à un enfant. *A. R., Hurlington.*—Mal d'oreilles guéri. *Dame R. G., St-Jérôme.*—Enfant guéri de coup. *Mme I. B., St-J.-Bte.*—Santé recouvrée. *Ab., Hull.*—Faveur temporelle. *Mme E. M. P., Québec.*—Faveurs signalées. *Ab., Shawenigan.*—Guérison d'une tumeur. *Dme L. D., Waterville.*—Paralysie de la langue guérie. *Dame E. G., Forestdale.*—Situations obtenues. *L. V. D., Kinkikee.*—Guérison d'un jeune homme. *Dme A. B., Lawrence.*—Grâce obtenue. *Ab., Shediac.*—Heureuse maladie et grâce du baptême procurée. *Mme*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons tous entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ses faits.